

# Compte rendu de la réunion du vendredi 4 juin 2021

La Présidente ouvre la séance à 20h 45,

Présents : 11

Le secrétaire de séance est Comayras Delphine.

## Ordre du jour

### 1. Approbation du compte rendu du 21 Mai 2021

### 2. Eclairage public : extinction partielle pour des économies énergétiques et contre la pollution lumineuse.

Après délibération, le conseil approuve avec 10 voix pour et 1 voix contre, le projet d'extinction partielle de l'éclairage public sur toute la commune. Le Parc accompagnera la commune dans l'étude et la définition du programme d'extinction (périmètre et secteurs concernés, horaires et périodes d'extinction), les démarches administratives, la communication auprès de la population, la mise en sécurité des voies éteintes, la pose d'horloges astronomiques en vue de paramétrer les extinctions...

- Le projet de convention proposé par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses portant sur cet accompagnement de la commune sera signé et la somme de 350 € TTC sera versée au Parc.

### 3. Lotissement du « Clos de Montjoux » 2<sup>ème</sup> tranche.

Dans le projet initial, il est prévu 4 lots. Mais avant de valider la répartition de ces lots, le conseil souhaite obtenir des renseignements supplémentaires auprès du géomètre.

### 4. Adressage : numérotation des maisons

La poste et le SMICA sont compétents pour effectuer la numérotation des maisons. Le tarif du SMICA est moins cher que celui de la poste mais la commune devra s'impliquer dans la démarche afin de donner les renseignements pour constituer le fichier. (environ 2 400 € pour le SMICA et 7 000 € pour la poste).

Une réunion d'information avec le SMICA a été approuvée à l'unanimité par les conseillers.

### 5. Travaux à Marzials : conduite d'eau à remplacer.

Ces travaux pourraient être réalisés par l'employé municipal, M Arguel, aidé de volontaires.

### 6. Eglise de Montjoux : réfection de la base de la croix.

Un devis réalisé par l'entreprise Soler a été présenté, il s'élève à 1 172 € et concerne la réfection de la base de la croix. Avant de le valider, les élus souhaitent demander un devis pour la réfection de la croix.

## Questions diverses

### a) Projet Ecole/Mairie :

Chaque élu a soumis ses désirs afin que l'élaboration de ce projet tienne compte d'un large panel d'idées. Les conseillers ont pu échanger sur les différentes possibilités d'aménagement.

### b) Constructions légères.

- Le conseil décide de suivre la décision de la DDT et ainsi refuse d'accorder un permis de construire sur la parcelle n° D277
- Plusieurs autres constructions légères fleurissent dans notre commune (types mobilhome, yourtes, fourgons...) . Une discussion a été engagée concernant la gestion de ces constructions.
- Une demande a été effectuée par un habitant de la commune auprès du commissaire enquêteur du PLUI afin de pouvoir placer une roulotte sur un terrain proche de son habitation. Le conseil municipal refuse d'autoriser cette installation par 6 voix contre, 4 abstentions et 1 voix pour.

### c) Opération photovoltaïque

Une réunion aura lieu jeudi 10 juin avec Lucas Peyrottes, ingénieur conseiller en énergie au Parc naturel régional des Grands Causses. Il présentera les études de potentiel photovoltaïque des toitures communales, ceci dans le cadre de l'opération photovoltaïque n°2 en toitures de bâtiments publics, pilotée et coordonnée par le Parc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.